

Lettre ouverte de 8 ONGs à M. Ignazio Cassis à l'occasion de la journée mondiale pour un cessez-le-feu à Gaza, lundi 18 décembre 2023.

M. Cassis, agissez maintenant pour un cessez-le-feu immédiat et durable à Gaza !

Monsieur le Conseiller fédéral,

Nous, organisations humanitaires, de développement et de défense des droits humains en Israël et dans le Territoire palestinien occupé, lançons un appel clair et urgent au gouvernement suisse : un cessez-le-feu immédiat et durable. C'est la seule option pour mettre fin aux violations du droit international humanitaire, y compris épargner la vie des civils et protéger les infrastructures, soigner les blessés et garantir l'acheminement de l'aide humanitaire. La Suisse a la responsabilité juridique d'obliger les parties au conflit à protéger les populations civiles.

A Gaza, les éléments fondamentaux nécessaires à la survie sont désormais inexistants. Le système de santé s'est effondré : dans les centres de santé et les hôpitaux surpeuplés, le personnel médical épuisé enjambe des patients allongés à même le sol et pratique des interventions chirurgicales sans anesthésie. Les soignants et les personnes qu'ils accueillent sont menacés par des attaques directes. Manger une fois par jour et boire de l'eau saumâtre est devenu le quotidien de la population. 1,9 million de civils sont déplacés et contraints de fuir les bombardements, souvent plusieurs fois. De nombreuses familles doivent dormir dans les rues, sur la plage, dans des voitures ou des abris surpeuplés. Bientôt, les épidémies et la famine pourraient faire plus de victimes que les bombardements. Les enfants, les femmes enceintes et allaitantes, les personnes handicapées, âgées, atteintes de maladies chroniques sont les plus touchés par cette situation. Nous ne pouvons pas observer ce désastre humain en silence : il est de notre responsabilité d'agir. Et de la vôtre.

Nous avons prévenu que le siège total imposé par le gouvernement israélien depuis le 9 octobre et les restrictions à l'entrée de l'aide humanitaire auraient des conséquences désastreuses. Mais l'impact physique et psychologique sur l'ensemble de la population civile, en particulier les enfants et les personnes les plus vulnérables, est pire que ce que nous pouvions imaginer. Une catastrophe entièrement provoquée par l'homme se déroule sous les yeux du monde entier.

Le droit international humanitaire est clair : même les guerres ont des règles. Et ces dernières sont bafouées en toute impunité à Gaza. Le nombre de plus de 18,000 personnes tuées, dont 70% sont des femmes et des enfants, démontre que le respect de ces règles est inconciliable avec la poursuite des opérations militaires à Gaza. Combien de civils devront encore mourir pour que la Suisse se mobilise en faveur d'un cessez-le-feu durable ? Nous n'acceptons pas que ces morts et ces destructions massives de quartiers résidentiels, de camps de réfugiés, d'hôpitaux, d'écoles et de lieux de culte soient considérés comme de simples dommages collatéraux.

2,2 millions de civils ont besoin d'un cessez-le-feu immédiat pour survivre. La guerre a forcé des millions de personnes à se déplacer du nord vers le sud. Elles s'entassent désormais dans des zones insalubres, sans aucune garantie de sécurité. Nous maintenons qu'aucun endroit n'est sûr

à Gaza : les soi-disant "zones de sécurité" sont continuellement attaquées et ne permettent pas d'abriter les personnes déplacées. La pause de sept jours, décrétée fin novembre, a été un répit pour la population. Mais elle n'a pas été suffisante pour permettre aux organisations humanitaires et de droits humains de répondre aux besoins colossaux des civils. La pause a également souligné la nécessité d'arrêter les hostilités pour permettre la libération des otages, qui doit être immédiate et inconditionnelle.

Le siège israélien total empêche l'approvisionnement de base en eau, en nourriture, en carburant et en électricité. **Dans cette situation, nous ne pouvons pas acheminer d'aide humanitaire sous les bombardements continus.** Il est illusoire de penser qu'une réponse humanitaire appropriée puisse être apportée lorsque les bombardements sont incessants, que les distributions ne peuvent avoir lieu, qu'une quantité minimale d'aide n'est autorisée à entrer par un unique point de passage.

Nous demandons que tous les points de passage, y compris Kerem Shalom et Erez, soient ouverts à l'entrée de l'aide humanitaire et des biens commerciaux.

Les hostilités à Gaza ont des répercussions directes sur la situation sécuritaire en Cisjordanie qui se dégrade dangereusement, avec une augmentation sans précédent des Palestiniens tués et de la violence des colons. La continuation des affrontements à Gaza accroît les risques d'embrasement dans l'ensemble du Territoire palestinien occupé ; elle fait également peser la menace d'une déstabilisation régionale. La mise en place d'un cessez-le-feu immédiat et durable n'est pas seulement indispensable pour épargner la vie des civils : elle constitue la première étape qui favorisera la reprise d'un dialogue pour la paix. Le nouveau cycle de violences extrêmes, déclenché par les attaques meurtrières du Hamas et de ses alliés, ne laisse aucun doute : la communauté internationale ne peut plus se permettre de négliger ses efforts envers la mise en place d'une solution juste et durable pour les Palestiniens et Israéliens.

La Suisse, en tant que pays dépositaire des Conventions de Genève et de ses Protocoles Additionnels, doit défendre sans équivoque le droit international humanitaire. Les intérêts politiques des parties en conflit ne peuvent se substituer à la protection des 2,2 millions de civils dont les vies sont directement menacées par les hostilités en cours. La Suisse doit tirer les leçons de la pause de sept jours qui a eu lieu fin novembre : une trêve n'est en aucun cas suffisante pour apporter une réponse humanitaire à la hauteur des besoins des civils de Gaza. M. Ignazio Cassis, nous vous demandons urgemment de vous engager fermement en faveur du respect du droit international humanitaire en obligeant les parties en conflit à mettre en œuvre un cessez-le-feu immédiat et durable.

Pour respecter et sauver le droit international humanitaire, il faut un cessez-le-feu.

Pour apporter de l'aide humanitaire, il faut un cessez-le-feu.

Pour sauver des vies, il faut un cessez-le-feu.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'expression de nos considérations distinguées.

Signataires :

Association pour l'Aide Médicale Centro America - Dr. Francesco Ceppi, Président

Fondation Terre des Hommes - Barbara Hintermann, Directrice Générale

Frieda - Die feministische Friedensorganisation - Directrice Andrea Nagel

Handicap International Suisse - Daniel Suda-Lang, Directeur de Handicap International Suisse, et Christophe Wilhelm, Président de Handicap International Suisse

Gerechtigkeit und Frieden in Palästina (Justice et Paix en Palestine) - Margrit Dutt, Présidente

Ina outra senda Swiss Friends of Combatants for Peace

Médecins du Monde – Morgane Rousseau, Directrice

medico international schweiz - Maja Hess, Présidente

La lettre ouverte a été partagée aux médias le 15 décembre 2023.